



APPEL À CANDIDATURES – SPECQUE 2010 à Moncton, Canada

Objet : Appel à candidatures pour les postes de Commissaires et Membres du Conseil de l'Union européenne SPECQUE 2010

Le présent appel à candidatures ouvre la procédure de sélection des personnes appelées à occuper les postes de Commissaires et Membres du Conseil de l'Union européenne (dénommé « Conseil » ci-après) pendant la Simulation du Parlement européen Canada-Québec-Europe (la SPECQUE) 2010 qui se tiendra du 08 au 14 août 2010 à Moncton, Canada.

Est commissaire européen toute personne appartenant à la Commission européenne, l'une des principales institutions de l'Union européenne. Sa fonction principale est de proposer et de mettre en œuvre les politiques communautaires. Elle dispose du droit d'initiative en matière législative européenne.

Le Conseil de l'Union européenne est également l'une des principales institutions de l'Union européenne. Il regroupe les ministres des gouvernements de chacun des Etats membres de l'Union européenne. Il siège en formation selon la matière traitée. Le Conseil est la seule institution de l'Union européenne à décider de tous les actes législatifs et budgétaires. Il ne partage cette compétence avec le Parlement que dans les domaines soumis à la codécision. Dans les domaines principaux (politique agricole commune, fonds structurels, union économique et monétaire), qui ne sont pas soumis à la codécision, le Conseil décide seul. Il est également le seul organe présent dans les trois piliers de l'Union européenne, le Parlement n'étant présent que dans le premier pilier.

Conformément aux statuts de la SPECQUE (articles 15 et 27), les Commissaires et Membres du Conseil sont élus par le Comité Exécutif qui peut être conseillé dans ses décisions par les membres du Conseil d'Administration.



Responsabilités :

Avant la SPECQUE :

- Rédiger un texte de proposition de directive/règlement/communication/déclaration/ ou d'autre acte de droit dérivé ;
- Préparer un guide de travail, destiné aux eurodéputés et présentant les objectifs du texte, ses principaux enjeux ainsi qu'une bibliographie.

Pendant la SPECQUE :

- Défendre le texte en séance plénière et en commission parlementaire ;
- Répondre aux questions posées par les députés sur leur domaine de juridiction pendant « l'heure de questions à la Commission » ;
- Intervenir dans les débats sur les propositions de résolution et les propositions de résolution urgentes portant sur la thématique du texte soumis devant l'assemblée ;
- Assister le rapporteur, le président et le secrétaire de Commission dans la rédaction du rapport tel qu'amendé lors de la journée de Commission.

Profil recherché :

Les futurs Commissaires et Membres du Conseil doivent idéalement posséder, au-delà d'une bonne connaissance des rouages de la SPECQUE, une certaine expertise dans le domaine du droit et des politiques de l'Union européenne ainsi qu'une maîtrise des sujets qu'ils soumettent. Ils jouent un rôle crucial dans la mesure où ils constituent les premières personnes de référence à la SPECQUE sur les sujets dont relèvent leurs directives.

Les Commissaires et Membres du Conseil se distinguent par leur motivation, leur rigueur et leur ponctualité (*Le respect des délais impartis est fondamental au bon déroulement de la simulation – voir échéancier*).

N.B. Tout participant, nouveau ou ancien, est éligible et peut déposer sa candidature afin d'occuper l'un de ces postes.

Échéancier :

- 18 octobre 2009 : date limite pour le dépôt des candidatures
- 26 octobre 2009 : annonce du choix des Commissaires et début des travaux de préparation
- 1 février 2010 : remise de la version préalable du texte
- 14 février 2010 : remise de la version définitive du texte



Démarche de candidature :

* Le candidat devra remettre une **brève dissertation** (300 mots minimum) sur le sujet dont il souhaite discuter au cours de la simulation

Le texte doit démontrer :

- - L'intérêt du sujet
- - Exposer la base juridique du texte législatif
- - Expliquer ses principaux enjeux
- - Exposer le caractère polémique du sujet

L'aspect polémique réfère aux débats auxquels le sujet pourra donner lieu lors de la semaine de simulation parlementaire.

* Mis à part la dissertation sur le sujet, le candidat devra aussi remettre une **brève bibliographie** : législation communautaire dans le domaine, rapports, études et d'autres documents relatifs au sujet en question.

Les dissertations et les bibliographies doivent être parvenues, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation (20 lignes), au plus tard **le 18 octobre 2009 à 23h59** (Heure Normale de l'Est (GMT -5)) à l'adresse suivante : academique.specque@gmail.com

Les candidats retenus recevront un courriel de confirmation le 19 octobre 2009. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le responsable de la surveillance académique à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Ismail JABRI
Vice-président du Comité exécutif SPECQUE Moncton 2010
Responsable de la surveillance académique

Rue d'Herchies n°75,
7331, Baudour
Belgique (Europe)
Tel : 0032 474 485 074 (Belgique)
00352 691 139 648 (Luxembourg)
Courriel : academique.specque@gmail.com



CONTACTS :

Président ; Bronson BORST (bronsonborst@gmail.com)

Vice-présidente chargée des communications ; Claire GAILLARD (communication.specque@gmail.com)

Vice-président chargé de la logistique ; Steeve FERRON (logistique.specque@gmail.com)

Vice-président chargé du financement ; Chloé LEHMANN (financement.specque@gmail.com)

Vice-président chargé du recrutement ; Quentin GALLAND (recrutement.specque@gmail.com)

Vice-président chargé de l'académique ; Ismaïl JABRI (academique.specque@gmail.com)

